

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 février 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h30 sous la présidence de M. Jean-Marc SARDAT, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Jacqueline ANGLARD, Patricia MESQUITA-SILVA, MM. Jacques BLANCHARD, Rémi GARDÈS, Richard NUNES, Gilles PEYVEL, Jean-Marc SARDAT, Hervé VALLADIER.

Pouvoirs : Mme Patricia BILLARD à M. Rémi GARDÈS. M. Gérard LEGER à Mme Jacqueline ANGLARD.

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline ANGLARD.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal précédent.

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen des sujets suivants inscrits à l'ordre du jour.

- Demandes de subventions pour les travaux de la salle municipale de Rohegut :

Lors de la réunion du Conseil municipal en date du 25 février 2021, il avait été adopté le projet des travaux de la salle de l'ancienne école de Rohegut. La révision des devis (suite à la crise du prix des matériaux) nous oblige à présenter des demandes de subventions d'un montant supérieur. Ce dossier de réhabilitation ne peut-être réalisable sans des demandes de subventions.

Avant la validation définitive du projet, une réunion de présentation sera faite.

Approbation à l'unanimité (10).

- Inscription des sites clunisiens sur la liste des candidats au patrimoine mondial de l'Unesco :

M. le Maire rappelle que la commune fait partie de la Fédération européenne des sites clunisiens. Cette fédération souhaite inscrire « Cluny et les sites clunisiens » au patrimoine mondial de l'UNESCO. Après une rencontre avec M. Dardoullier (sites clunisiens) en date du 20.12.2021, il est demandé à la commune qu'elle s'engage dans cette démarche UNESCO afin que le site du Prieuré de Rozier-Côtes-d'Aurec puisse être inscrit. Il est demandé au Conseil d'autoriser M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Approbation à l'unanimité (10).

- Convention avec Saint-Maurice-en-Gourgois pour le centre de loisirs :

M. Le Maire expose qu'il convient de renouveler la convention « CENTRE DE LOISIRS VACANCES » avec la Commune de Saint-Maurice-En-Gourgois comme les années précédentes.

Approbation à l'unanimité (10).

- Questions diverses :

- Réunion d'information sur l'antenne relais, le mardi 8 mars à 18h00 avec la présence de M. le Sous-Préfet, un représentant d'orange, un représentant de l'installateur.

- Dégradation : Puit de la route de Pelle, plainte à la gendarmerie de Saint-Bonnet-le-Château a été déposée.

- Début des travaux d'isolation du grenier de la Mairie.

- Renouvellement de notre demande auprès du Siel pour l'installation de minuteur sur les candélabres le long du cimetière du bourg

Séance levée à 19h30.

La secrétaire :
Mme Jacqueline ANGLARD

Le Maire :
Jean-Marc SARDAT